

LE SPLENDIDE MARCHÉ DE NOËL !!!

Samedi 18 décembre s'est tenu le traditionnel marché pays des producteurs du nord Basse-Terre à l'esplanade des fêtes de DESHAIES. Ce village au parfum de Noël a tenu toutes ses promesses, en attirant un nombreux public. Toutes les conditions étaient réunies pour qu'il soit couronné de succès sous un soleil radieux. Les marchands avaient achalandé leurs étals d'une multitude de produits du terroir (liqueurs, igname, épices, ...) pour satisfaire les gourmets de passage et la population locale.

A l'heure du repas, la palme d'or du stand le plus fréquenté revenait à Mr Léandre RABOT qui fabrique de succulentes kasaves fourrées au jambon, au fromage ou encore de confiture de coco. Ce pionnier de l'art culinaire traditionnel faisait découvrir avec élégance et doigté son savoir-faire incontesté.



Léandre RABOT

Le maître n'a pas chômé sous la chaleur ardente de sa platine chauffée au feu de bois, pour satisfaire sa clientèle attirée par l'odeur des saveurs du pays... D'une voix lente et déterminée on pouvait entendre « A qui le tour ? ».

Le marché de Noël fut un véritable succès. Les commerçants ont pu écouler leur production soigneusement sélectionnée, auprès de visiteurs avisés.

Cette journée thématique s'est prolongée par un grand Chanté Nwèl à une heure très avancée de la nuit.

La prestation des groupes «idéfïx» et «Kréyòl star Nwèl a lantou a kAZ» ont envoûté le public par leurs musiques rythmées, et les chorégraphies magistralement orchestrées par des chanteuses et danseuses vêtues de costumes créoles.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée festive, d'échange, de solidarité et de partage ainsi que les participants qui nous ont fait honneur de leur visite. Rendez-vous en décembre 2011 !!!



Il y en avait pour tous les goûts.



Messieurs Alain MANIOC et Jacques PAUL élus délégués à l'animation et à la culture venus superviser la manifestation

HOMMAGE À PATRICK SAINT-ELOI

C'est avec émoi que la Guadeloupe s'est réveillée le 18 septembre 2010 en entendant sur toutes les ondes radios et télévisions locales la terrible nouvelle : la disparition du chanteur crooner Patrick SAINT-ELOI. L'artiste, un des plus talentueux compositeurs, chanteurs poètes et interprète de sa génération, nous a quitté à la suite d'une longue maladie.

Deshaies se souvient encore du passage de cet ambassadeur de la musique créole, qui a distillé à travers le monde le symbole de notre identité culturelle. Ses œuvres immortelles, «indéboulonnables», et transgénérationnelles ont bercé et uni des milliers mélomanes, à travers un événement particulier, une tranche de vie, une histoire singulière.

Avec humilité et simplicité, l'équipe municipale s'incline devant la grandeur de l'Homme, et le remercie d'avoir croisé son chemin pour lui délivrer mélodieusement son éternel message de tolérance, d'Amour et de fraternité.

Pat, Jeanny Marc et Patrick Saint-Eloi



*Patrick SAINT- ELOI (PSE) lors de la fête de DESHAIES en juillet 2006
© Moïse Vincent*

L'ESCRIME FER DE LANCE DU SPORT A DESHAIES

*P*armi les activités sportives pratiquées sur notre territoire, l'escrime récemment implantée porte déjà très haut nos couleurs avec un palmarès au combien exemplaire.

L'escrime club de DESHAIES compte environ 25 escrimeurs répartis en trois groupes : débutant de première année, débutant de deuxième année et un groupe de confirmés.

Ils ont totalisé 42 podiums pour la saison 2009-2010 avec les tireurs suivants :

BONIFACE Aymeric :

- 3 médailles de bronze
- vice champion de la Guadeloupe minime 2009-2010
- 3ème interrégionaux Guadeloupe
- 38ème au classement national

BONIFACE ludmyla :

- 3 médailles d'or, 2 d'argent, 3 de bronze, 3 coupes
- 1er au classement régional

CEREZO Romane :

- 2 médailles d'argent
- 5ème au classement régional

CHARLES Arnaud :

- 2 médailles de bronze, 1 d'argent
- 3ème au championnat de Guadeloupe



Coupe de la ville de Petit-Bourg 2010



CHARLES Gary :

- 3 médailles d'or, 3 d'argent, 3 de bronze, 1 coupe
- 1er au classement régional
- Champion de la Guadeloupe 2009-2010
- Vice champion benjamin 2009-2010

LARWNICZAK :

- 1 médaille d'argent, 2 de bronze

REBUS Gregory :

- 14 médailles d'or, 1 d'argent, 3 de bronze, 16 coupes
- Champion de la Guadeloupe 2009-2010
- Champion (CCJ) Guadeloupe, Guyane, Martinique
- 1er au classement régional de Guadeloupe

RICOLVI Lino :

- 1 médaille d'argent, 1 de bronze, une coupe

ROUSSEAU Noé :

- 2 médailles de bronze



Gary CHARLES et Roman CEROZO

Très sensible aux performances réalisées en si peu de temps, l'équipe municipale encourage vivement tous les membres de l'escrime club de DESHAIES. Elle salue l'engagement et le

dévouement de la présidente Madame Sylviane REBUS, ainsi que le maître d'armes CHARLES Richard auprès de ces jeunes très prometteurs et assidus à cette noble discipline.

DESHAIES ACCUEILLE LE TOUR !!!

C'est avec professionnalisme et un état d'esprit conquérant que la municipalité a accueilli la première étape du 60ème tour cycliste 2010 de la Guadeloupe. Cet événement très populaire fut un grand défi proposé à la collectivité par le comité de cyclisme et son Président Bernard CHAULET.

Préparée avec minutie avec Mr Harry CHELAMIE et Mr BOE-CASSE, la check-list comportant de nombreuses exigences (sécurité, communication...); a nécessité une coopération étroite avec la CCNBT, les communes avoisinantes, et a mis à contribution l'ensemble des services et le personnel communal; De nombreuses associations et des bénévoles de DESHAIES ont bien voulu accepter de porter leur pierre à l'édifice.

Pendant près de 10 minutes, le peloton imposant des 162 coureurs a assuré le spectacle au milieu d'un public en liesse, acclamant les participants franchissant la ligne d'arrivée après 160 km de course sous un soleil accablant. Le vénézuélien Freddy Vargas a remporté l'étape et endosse le maillot de leader.



Miss DESHAIES, Mme le Député-Maire, félicitent le vainqueur de l'étape Freddy Vargas



Adrien ALIDOR reçoit la coupe du meilleur jeune du Député maire Jeanny MARC

Pour sa première participation à cette compétition, le jeune Adrien ALIDOR originaire de Cafetière DESHAIES s'est distingué en portant le maillot du meilleur jeune. Ironie du sort, c'est dans sa commune qu'il a offert ce beau cadeau à son fan club.



Le peloton prêt pour le départ

Le lendemain dimanche 8 août, face à la Mairie, les forçats de la route ont pris le départ pour une étape en deux tronçons dans les terres Baie-Mahaultiennes.

HOMMAGE A NOS ANCIENS CYCLISTES !!!

En marge du départ de la seconde étape du 60ème tour cycliste de la Guadeloupe (DESHAIES-BAIE-MAHAULT), la municipalité de DESHAIES a reçu les anciennes gloires de la petite reine de la commune pour leur rendre un vibrant hommage et saluer leurs exploits sportifs. C'est ainsi que les frères DRAVEL, Charly et Angebert ont retracé leur carrière parsemée de moments de bonheur mais aussi de grandes difficultés. « Le sport c'est l'école de la vie mais aussi une façon de ne pas sombrer dans la délinquance » disait Angebert avec beaucoup d'émotion. « On y apprend le courage en se surpassant, la solidarité, le respect de l'adversaire et l'humilité pour atteindre un objectif, et le rêve d'être un jour sur la première marche du podium. ». Tel est le message délivré par le champion.



Angebert DRAVEL, Justin DUPALAN et Charly DRAVEL

Charly le grand frère, un amoureux inconditionnel du sport reconverti depuis à la voile traditionnelle, après avoir versé quelques larmes, expliquait les difficultés des entraînements, les moyens dérisoires dont il disposait à l'époque pour pouvoir vivre pleinement sa passion. Sur un ton beaucoup plus humoristique, il évoquait son succès auprès des jeunes filles «alors vous voulez savoir qui ...» n'ayant pas obtenu de réponse l'assistance a explosé de rire. Un des pères fondateurs du club vélo 15 de Sainte-Rose, devenu le «club orange», avec le mythique entraîneur Pierre André, Charly continue à œuvrer dans son art en construisant des canots traditionnels et à naviguer, afin de promouvoir ce pan important de notre patrimoine.

Cette rencontre a été un moment exceptionnel, riche en émotion mais aussi très convivial avec des acteurs qui nous ont livré un brin de leur jardin secret sur un passé glorieux, à la plus grande joie du public. Nous regrettons toutefois l'absence des frères DESBONNES Jean-Claude, Camille et Clermentin,

Le dernier orateur très volubile à la voix très grave, un colosse âgé de près de 78 ans qui n'a rien perdu de son verbe, ni de sa superbe, Mr Justin DUPALAN, cycliste des années 50, nous expliquait comment on pouvait faire du vélo sur des routes en pavés, sillonner la côte sous-le-vent en transportant parfois sa machine sur ses épaules. Le ravitaillement des coureurs de l'époque pouvait prendre l'aspect d'un vrai « didico ».



Justin DUPALAN récompensé par Mme le Député-Maire Jeanny MARC

Pendant des années, ses grands rivaux furent les frères CARLOS Robert et Maxime. Au tour de la Guadeloupe en 1948, Justin DUPALAN fut le dauphin de Robert CARLOS.

Georges SAINT-MARC, et Aurélien PINDY qui n'ont pu honorer de leur présence cette invitation.

Pour remercier tous ces champions pour leur parcours exemplaire et les performances enregistrées, Madame le Député-maire Jeanny MARC et son équipe municipale ont offert à Messieurs Angert et Charly DRAVEL ainsi qu'à Monsieur DUPALAN, la médaille de la ville en signe de reconnaissance de leur parcours émérite.

Charly DRAVEL
récompensé par
Alain MANIOC



VIE ASSOCIATIVE

LE PARCOURS DU CŒUR 2010

Parrainé par Stéphane DIAGANA

«Invisible, le coeur ne doit pas être oublié. Nous sommes tributaires de ses battements»

En France, 20 millions de personnes sont concernées par le risque cardiovasculaire. Une personne sur trois en meurt. Or, à part l'hérédité, le sexe et l'âge, les facteurs aggravants peuvent être aisément réduits. C'est pourquoi la prévention est une mission essentielle de santé publique.

Depuis près de 35 ans la Fédération Française de Cardiologie (FFC) en partenariat avec les collectivités, les associations sportives, les cardiologues, délivre son message de prévention sur les conduites à tenir de manière à préserver son cœur en bonne santé.

Afin de sensibiliser le grand public sur les risques liés aux maladies cardiovasculaires, chaque année l'ensemble des associations de DESHAIES se mobilise autour d'une manifestation commune, pour cette cause Nationale.

En 2010 à DESHAIES, l'Association Sportive et Culturelle de Ferry (ASCF) avait la charge d'organiser ce grand rendez-vous populaire, placé sous le parrainage de Stéphane Diagana. Il a été donc proposé au nombreux public une marche en prove-

nance de trois quartiers majeurs du territoire (Caféière, Rifflet, Ferry) pour un regroupement final sur la placette du centre ville.



Prise de la tension artérielle
par le Dr M. RAKOTO-MALALA



Gestes de premiers secours

L'objectif est de promouvoir l'activité physique régulière sous toutes les formes à tous les âges de la vie. A elle seule, elle diminue très significativement les risques de maladies cardiovasculaires.

C'est dans cette ambiance joyeuse et sportive que les échanges se font et que les messages passent.

A l'issue de l'épreuve sportive, deux ateliers majeurs ont été proposés aux participants :

- L'initiation aux gestes de premiers secours avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- une conférence sur la prévention des cardiopathies par le Dr RAKOTO MALALA de l'hôpital Louis Daniel BEAUPERTHUY.

A travers la conférence, des conseils ont été prodigués sur l'hygiène alimentaire, l'impérieuse nécessité de pratiquer quotidiennement une activité sportive (30 minutes par jour), et comment reconnaître les premiers signes d'une anomalie cardiaque.

Les bonnes pratiques au quotidien, l'hygiène de vie et la nutrition sont des facteurs d'amélioration de la santé cardiovasculaire.

L'édition 2010 du parcours du cœur a tenu toutes ses promesses, tant que par l'adhésion de la population que par la qualité pédagogique et ludique des informations dispensées.

Nous remercions tous nos partenaires et les participants, et nous leur donnons rendez- en avril 2011.



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2010

*A*u cours de cette réunion, le Conseil Municipal a, entre autres,

1) alloué une subvention complémentaire de 6000 € au Syndicat d'Initiative de la commune, au titre de l'année 2009.

2) tenu le débat d'orientations budgétaires 2010

En application du code général des collectivités territoriales (article L2312-1) le débat d'orientations budgétaires doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le budget doit permettre à l'équipe municipale de dégager les crédits nécessaires à la mise en œuvre du programme que les électeurs ont choisi.

En 2010, il faudra faire montre de beaucoup d'ingéniosité avec des ressources de plus en plus limitées et dans un environnement des plus incertains.

En effet, l'économie mondiale connaît une grave crise qui commence à avoir des effets sur la Guadeloupe. L'Etat n'est plus généreux. Il transfère de jour en jour, et d'une manière insidieuse, de nouvelles compétences aux communes. Il entreprend tous azimuts des réformes (suppression de la taxe professionnelle, réforme territoriale, LODEOM, etc...) sans mesurer leur impact sur la vie des communes.

La Guadeloupe, elle-même, se cherche. Plusieurs conflits sociaux perdurent. La crise sociale qui a démarré en novembre 2008, pour s'intensifier en janvier/février 2009, ne s'est pas estompée. Elle risque d'être réactivée à n'importe quel moment. Selon l'I.E.D.O.M tous les indicateurs économiques sont au rouge. Les collectivités locales majeures vont devoir réviser le niveau des aides accordées aux communes.

Dans ce marasme, la Communauté de Communes du Nord Basse-Terre, à laquelle appartient la commune de Deshaies, semble pour l'instant tenir la route. C'est la preuve que l'intercommunalité peut être une réponse aux crises des communes particulièrement au niveau de certaines compétences qui exigent un niveau de technicité relativement élevé.

La commune de Deshaies, ballottée dans ce tourbillon, doit

cependant répondre aux exigences de ses administrés. Aussi, en dépit des contraintes liées au contrôle budgétaire, la commune s'attachera à :

- 1) poursuivre l'assainissement de ses comptes sans trop solliciter les contribuables en épargnant les générations futures et en évitant de réaliser de trop gros emprunts ;
- 2) poursuivre les opérations déjà engagées ;
- 3) à réaliser certains investissements indispensables à la préservation de la sécurité des biens et des personnes ;
- 4) préparer les outils, notamment à travers des études, pour profiler l'avenir de la commune et pour réaliser certains projets structurants ;
- 5) poursuivre la qualité du service offert à la population. Ainsi une nouvelle organisation des services sera mise en place et les engagements pris, suite au protocole salarial du 14 mars 2009 seront progressivement mis en œuvre.

1) Situation budgétaire de la commune

Pour l'heure, la commune arrive, au prix de gros efforts, à suivre les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes :

- le déficit est progressivement résorbé ;
- les écritures tenues par le comptable sont épurées d'un commun accord après plusieurs réunions de suivi et de mise au point ;
- les procédures internes d'engagement des dépenses ont été renforcées. Depuis le premier janvier 2009, la collectivité est dotée d'un nouveau logiciel de comptabilité et de gestion des ressources humaines ;
- la commune a sollicité de la Trésorerie l'utilisation anticipée de l'application HELIOS. Certains élus et agents de la commune et de ses établissements rattachés auront la faculté de consulter les comptes du comptable (comptes de la classe 4 et la Trésorerie).

Ils pourront connaître les dates de paiement des mandats et de recouvrement des recettes au jour le jour ;

- les services ont entrepris un examen minutieux de tous les comptes budgétaires pour tenter de faire des économies ;
- les compteurs d'eau ont été recensés et les canalisations d'eau vérifiées pour détecter d'éventuelles fuites ;

- les points d'alimentation électriques ont été recensés. Après leur examen une demande de modification de tarification a été présentée à E.D.F ;
- les contrats de location des photocopieurs ont été renégociés
- les abonnements téléphoniques ont été revus

Après plusieurs années de hausse, les taux d'imposition devraient se stabiliser et une diminution peut être amorcée bien qu'ils demeurent raisonnables par rapport aux moyennes nationales et départementales.

Par ailleurs, la Communauté de Communes du Nord Basse-Terre a entrepris le recensement du patrimoine bâti de son territoire. Les bases d'imposition des impôts locaux devraient également s'améliorer d'ici une année.

La commune a aussi entrepris son désendettement (tableau n° 02)

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Encours de la dette au 31/12 | 1.898.799 | 1.923.083 | 1.868.371 | 1.904.497 | 1.648.526 |
| Dette par habitants | 467 | 473 | 460 | 470 | 376 |

II) Poursuite de certaines opérations engagées

- **Résorption de l'Habitat Insalubre de Ferry**
Cette opération a connu quelques balbutiements au cours des deux années écoulées car nous tardions d'avoir des réponses sur les travaux de renforcement des berges de la rivière et de l'assainissement. Lors d'une réunion avec Monsieur le Préfet, les représentants de la DDE et la municipalité, des solutions semblent poindre à l'horizon. Il convient de recadrer le projet afin de répondre d'abord aux préoccupations des administrés du quartier.
- **Quartier d'habitat spontané de Vwè Moun**
Les travaux se poursuivent et seront livrés au cours du mois d'Avril. La commune devra prévoir sa participation complémentaire en 2010.
- **Réparation de divers chemins communaux**
- **Le programme d'électrification rurale** a été transmis au Sy.M.E.G pour prise en charge ;
- **L'alimentation en eau potable de Cafèière** par suppression à partir du réservoir de Potier est toujours en cours. Cet investissement est prévu dans le cadre du contrat d'affermage passé avec la Générale des Eaux ;
- La phase II du **Schéma directeur d'alimentation en eau potable** sera engagée au cours de l'exercice 2010 ;
- Les travaux de rénovation des bâtiments communaux vont s'intensifier.

III) De nouveaux investissements indispensables seront réalisés

- L'aménagement du nouveau cimetière (construction de divers équipements)
- Remise à niveau des mini stations d'épuration communales
- Réalisation de la STEP de Fort Royal dans le cadre du Bail Emphytéotique Administratif passé avec le groupe LANGLEY
- Réparation des ouvrages endommagés par le cyclone OMAR
- Etc...

IV) Des études devront être envisagées pour préparer la commune à la maîtrise de son développement :

- sur l'évolution et la gestion du port
- sur la requalification du Bourg
- sur Grande-Anse et son environnement
- sur la vulnérabilité sismique des zones côtières (Bourg, Ferry)
- sur l'impact du S.A.R et du P.P.R.N sur le P.L.U
- sur les autorisations de captage dans la rivière de Ferry et les périmètres de protection
- etc

V) Une jeunesse en difficulté

L'année 2009 a vu se développer des actes de délinquance dans la commune. Les jeunes vivent un véritable mal être. Pourtant il y a des outils et des équipements mis à leur disposition pour qu'ils s'épanouissent.

Il nous appartient tous de mener la réflexion pour endiguer ce phénomène.

Au cours de l'année 2010 des actions devront être menées pour appréhender la déshérence des jeunes et mettre en place des actions tendant à les juguler.

VI) Le personnel

Tous les projets précédemment cités ne pourront être réalisés sans une participation active d'un personnel rassuré et sûr de son évolution statutaire.

Ainsi, suite au protocole d'accord signé le 14 mars 2009 avec l'intersyndicale communale, la commune s'est engagée à :

- 1) régulariser dès 2009 la carrière de certains agents
- 2) harmoniser les quotas horaires. Pour répondre à cette demande une nouvelle organisation de service est en cours
- 3) rationaliser les moyens humains
- 4) accroître la formation des agents

Enfin des démarches sont entreprises en vue d'instaurer :

- une taxe de séjour
- une redevance d'assainissement

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2010

L'assemblée a adopté les comptes de gestion 2009 (budget principal et budget annexe EAU et ASSAINISSEMENT) établis par le trésorier municipal.

Le compte administratif 2009 élaboré par le maire est conforme aux deux documents précités.

| | INVESTISSEMENT | FONCTIONNEMENT | TOTAL |
|-------------------------------|----------------|----------------|--------------|
| RECETTES | 2 271 756,18 | 4 561 233,47 | 6 832 989,65 |
| Prévisions | 1 237 351,87 | 4 885 802,96 | 6 123 154,83 |
| Réalizations | | | |
| DEPENSES | 1 607 354,18 | 5 172 180,47 | 6 779 534,65 |
| Prévisions | 871 246,08 | 4 411 396,58 | 5 282 642,66 |
| Réalizations | | | |
| Résultat de l'exercice | 366 105,79 | 474 406,38 | 840 512,17 |
| Résultat Reporté | - 224 609,30 | - 477 960,52 | - 702 569,82 |
| Résultat de clôture | 141 496,49 | - 3 554,14 | 137 942,35 |
| RESTES À REALISER | | | |
| Recettes | 952 136,03 | 71 280,45 | 1 023 416,48 |
| Dépenses | 922 188,59 | 275 654,01 | 1 197 842,60 |
| Soldes | 29 947,44 | - 204 373,56 | - 174 426,12 |
| Résultat Définitif | 171 443,93 | - 207 927,70 | - 36 483,77 |

Il faut relever que le déficit final de la commune est ramené à 36 483,77 € au lieu des 500.000€ prescrits par la Chambre Régionale des Comptes.

Le budget primitif 2010 est voté en équilibre bien que la situation soit structurellement fragile.

| | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|----------------------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|--------------|--------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Nouvelles prévisions 2010 | 4.358.950,23 | 4.364.373,00 | 417.111 | 448.172 | 4.776.061,23 | 4.812.545 |
| Reste à réaliser | 275.654,01 | 71.280,45 | 922.188,59 | 952.136,03 | 1.197.842,60 | 1.023.416,48 |
| Résultat reporté | 3.554,14 | -- | -- | 141.496,49 | 3.554,14 | 141.496,49 |
| TOTAL | 4.638.158,38 | 4.435.653,45 | 1.339.299,59 | 1.541.804,52 | 5.977.457,97 | 5.977.457,97 |

Le Député-Maire a obtenu deux subventions au titre de la réserve parlementaire pour deux opérations

a) Acquisition de jeux extérieurs pour les écoles de la commune

| | |
|------------------------------|---------|
| Etat (réserve parlementaire) | 8.000 € |
| Commune | 8.000 € |

b) Equipement des maisons de Quartier en Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication

| | |
|------------------------------|----------|
| Etat (réserve parlementaire) | 10 000 € |
| Commune | 10 000 € |

Une subvention de 500 € a été accordée à l'Association Sportive et Culturelle de Ferry pour l'organisation du Parcours du Cœur 2010 à DESHAIES avec le concours de la Fédération Française de Cardiologie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2010

*A*u cours de cette séance, l'Assemblée délibérante a :

- 1) Créé un poste d'adjoint technique de 1ère classe ;
- 2) Approuvé l'avenant à la convention d'aménagement prorogant la mission confiée à la S.I.G, dans le cadre de l'opération Résorption de l'Habitat Insalubre (R.H.I) de Ferry, jusqu'au 09 Novembre 2012 ;

3) Voté les taux d'imposition de 2010

| | |
|------------------------------|---------|
| Taxe d'habitation | : 11,88 |
| Taxe sur le foncier bâti | : 26,18 |
| Taxe sur le foncier non bâti | : 84,15 |

Il faut noter que se sont les mêmes taux arrêtés par le Préfet en 2009.

4) Examiné puis voté le budget «EAU et ASSAINISSEMENT» 2010

| | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | TOTAL | |
|-------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Prévisions 2010 | 102.892,66 | 96.600,00 | 29.918,56 | 46.992,66 | 132.811,22 | 143.592,66 |
| Reste à réaliser | 10.334,30 | 8.170,00 | 135.867,62 | 136.000,00 | 146.201,92 | 144.170,00 |
| Résultat reporté | --- | 8.456,96 | 17.206,48 | --- | 17.206,48 | 8.456,96 |
| TOTAL | 113.226,96 | 113.226,96 | 182.992,66 | 182.992,66 | 296.219,62 | 296.219,62 |

5) Accordé des subventions à diverses associations coopératives scolaires de la commune

| | |
|------------------------------|------------|
| Ecole A BETHSY (Bourg) | 3.825,13 € |
| Ecole E CHARLES (Ferry) | 3.330,93 € |
| Ecole A BEAUJOUR (Cafetière) | 3.752,81 € |
| Ecole J ANNEROSE (Riflet) | 3.620,11 € |

Ces subventions sont calculées en fonction du nombre total d'élèves de l'établissement et du nombre d'enfants dans les classes enfantines

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2010

La commune a signé un deuxième avenant au Bail Emphytéotique Administratif contractualisé avec le Groupe LANGLEY pour la construction de la nouvelle Station d'Épuration de BAS VENT. La modification portait sur l'intégration dans le plan de financement d'une subvention F.E.D.E.R de 476 926 € obtenue par la commune.

Une taxe de séjour est instaurée dans la commune conformément à l'article L 2333-26 du code général des collectivités

territoriales, au titre des communes littorales (loi littorale du 03/01/1986) et également au titre des communes réalisant des opérations de promotion touristique (Loi du 05/01/1998), à compter du 1er Octobre 2010.

C'est une taxe affectée. Elle est versée par l'hébergeur au plus tard le 15 du mois qui suit le trimestre concerné.

| NATURE DE L'HEBERGEMENT | TARIF |
|--|--------|
| Hôtels de tourisme 4 étoiles et plus, meublés hors classe et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes | 1,00 € |
| Hôtels de tourisme 3 étoiles, meublés de 1ère catégorie et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes | 0,80 € |
| Hôtels de tourisme 2 étoiles, meublés de 2ème catégorie et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes | 0,50 € |
| Hôtels de tourisme 1 étoile et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes | 0,30 € |

Enfin douze jurés ont été tirés au sort sur la liste électorale et proposés au tribunal pour la session 2011.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2010

Affaire n° 1 :

Des subventions ont été octroyées à diverses associations de la commune :

L'association « Le GLOUGLOU » a reçu une subvention de 1800 euros pour financer la compétition de course pédestre dénommée «Les 15 km de Deshaies-Les foulées de l'environnement » qui aura lieu le 12 Juin 2010.

700 euros ont été accordés à la coopérative de l'école de Riflet pour le financement d'une classe de mer

Le FOYER du Collège MATOUBA s'est vu octroyer une subvention de 400 € pour la participation des élèves au championnat de France d'échecs à DIJON. Pour mémoire le collège de DESHAIES est, pour la 8ème année consécutive, champion de la GUADELOUPE

Affaire n° 2 :

Désignation d'un référent «Sécurité Routière»

Suite à la charte sécurité routière signée entre l'Etat et l'Association des Maires de la GUADELOUPE il est prévu la désignation d'un élu référent dans chaque commune .Cet élu est chargé :

- 1) d'animer la politique locale de sécurité routière en collaboration avec les services de l'Etat,
- 2) de veiller à ce que la sécurité routière soit prise en compte dans tous les projets menés par la commune.

Il sera aussi le correspondant de la Préfecture. Il soutiendra et initiera des actions de prévention dans la commune notamment en sensibilisant le personnel communal aux risques routiers professionnels.

Messieurs GUILLAUME Alphonse et PAUL Jacques sont respectivement désignés référents «Sécurité Routière» titulaire et suppléant.

Affaire n° 3 :

Communication de l'avis n°2010-0045 du 20/05/2010 de la Chambre Régionale des Comptes

Le 1er Avril le Préfet a saisi la Chambre Régionale des Comptes (C.R.C) du budget 2010 de la commune en vertu des articles L1612-4 et 5 et L.1612-9 du code général des collectivités territoriales. Conformément à L.1612-19 du CGCT le Maire doit communiquer l'avis de la C.R.C au Conseil Municipal.

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| • Etat (DDJS) | : 12.250,58 € |
| • Etat (Fonds d'indemnisation OMAR) | : 8.797,97 € |
| • C.C.N.B.T (Fonds de concours 2010) | : 19.475,00 € |
| • Commune | : 19.476,45 € |

Pour l'heure la Région n'a pas donné suite à notre demande. Les travaux n'ont pu démarrer et nous risquons de perdre les autres participations.

Affaire n° 4 :

Fonds d'aide aux communes 2010 - Affectation et Décision Budgétaire Modificative

Dans sa séance du 25 Mars la commission permanente du CONSEIL GENERAL a accordé une subvention de 350.000 € à la commune au titre du Fonds d'Aide aux Communes (FAC).

Cette somme a été répartie comme suit :

| | |
|--|----------------|
| - Quartier Habitat Spontané de Vwè Moun | : 118.083,38 € |
| - Mise en état diverses stations d'épuration | : 30 000,00 € |
| - Voirie communale | : 60.000,00 € |
| - Réparation Eclairage public | : 38.000,00 € |
| - Travaux sur les écoles | : 43.916,00 € |
| - Carbet Bord de Mer de Ferry | : 20.000,00 € |
| - Assainissement Canal Nord du Bourg | : 40.000,00 € |

Le budget principal et le budget annexe EAU et ASSAINISSEMENT ont été modifiés en conséquence.

Affaire n° 5 :

Rénovation des Espaces de Jeux

La commune a sollicité divers partenaires pour l'aider à remettre en état divers espaces de jeux (Ferry, Bourg, Cafetière) pour un coût total de 110.000 € :

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| • Conseil Régional (Programme SPRINT) | : 50.000,00 € |
|---------------------------------------|---------------|

Affaire n° 6 :

Modification du Plan d'Occupation des Sols pour :

Le POS (Plan d'Occupation du Sol) qui sera bientôt remplacé par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a subi quelques modifications .Elles portent essentiellement sur

- la rectification d'erreurs matérielles
- l'augmentation dans la limite de 20% du coefficient d'occupation des sols dans la zone NB
- la diminution dans la limite de 20% de la surface minimale des terrains constructibles en zone NB (application du décret N°2009-722 du 18 Juin 2009)

Le document peut être consulté en Mairie.

Affaire n°7 :

Financement des Investissements 2010-Prêt du Crédit Agricole et Décision Budgétaire Modificative

Le Crédit Agricole a accordé un prêt de 200.927 €, sur une durée de 10 ans, au taux de 4,05% à la commune pour financer les opérations suivantes :

| | |
|---|----------------|
| - Aménagement du quartier de Vwè Moun (Riflet) | : 12 843,62 € |
| - Construction de la Station d'Épuration de Bas Vent | : 167.951,00 € |
| - Réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la commune | : 20.132,38 € |

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2010

En vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été présenté au conseil le rapport annuel du service de l'eau au titre de l'année 2009. Ce document est consultable en Mairie.

L'Assemblée a également examiné le rapport d'activités 2009 de la Communauté de Communes du Nord Basse-Terre (article L5211-39 du CGCT .Il est consultable en mairie.

La commune a manifesté son intention d'acquérir la propriété des consorts Sommeil située dans le Bourg à côté de la Poste.